

SAEM Compagnie des Pyrénées

Conseil d'Administration

08/03/2021

N'Py – Confidentiel - Mise à jour Mars 2021

Ordre du jour

- Présentation de l'atterrissage 2020/2021 ;
- Point sur les autorisations de souscription de prêt garanti par l'ETAT pour la SEM COMPAGNIE DES PYRENEES et ses filiales SAS NPY RESA et SAS SKYLODGE ;
- Proposition d'augmentation de capital social en numéraire à hauteur de 270.000 euros avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des Départements des Hautes Pyrénées, de l'Ariège et des Pyrénées Orientales ; Conditions et modalités, faculté de donner pouvoir au Conseil d'administration pour finaliser l'opération (recueillir les fonds, modifier ou proroger les délais de souscription et de libération des fonds) ; modification corrélative des articles 6.1 et 6.2 des statuts ;
- Proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés ;
- Proposition de nomination des Départements des Hautes Pyrénées, de l'Ariège et des Pyrénées Orientales en qualité d'administrateurs ;
- Proposition de nomination de Monsieur Jean-Pierre PONCET-MONTANGE en qualité de censeur ;
- Nomination de Monsieur Régis LIGNON en qualité de Directeur Général Délégué conformément aux articles 12 et 19 des statuts et en qualité de représentant de la SEM COMPAGNIE DES PYRENEES au sein de la SAS FONCIERE DES PYRENEES ;
- Questions diverses.

SAEM Compagnie des Pyrénées

Atterrissage 2020-21

N'Py – Confidentiel - Mise à jour Mars 2021

SAEM CDP

Chiffre d'affaires (en k€)	Réel 2018/19	Réel 2019/20	Var %	Budget 2020/21	Att. 2020/21	Var %	
					SAISON BLANCHE	N-1	Bud
Marché de services N'PY	463	477	3%	479	479	1%	0%
Services mutualisés CDP	0	0	-	69	0	-	-100%
Autres prestations/Conseil	0	55	-	95	55	0%	-42%
Organisme de formation	271	71	-74%	88	45	-37%	-49%
Loyer N'PY RESA	63	63	0%	64	63	0%	-2%
Frais de siège/Mandat sociaux N'PY RESA	418	453	8%	475	420	-7%	-12%
Droits d'utilisation Marque, BDD, Internet	11	12	5%	93	12	5%	-87%
Refacturations diverses (rénovation...)	33	10	-71%	10	0	-100%	-100%
Dividendes	0	0	-	0	0	-	-
Total	1 258	1 140	-9%	1 373	1 074	-6%	-22%

Chiffre d'affaires en retrait de -6% vs N-1 et de -22% vs Budget

- Marché de services : prestation réalisées selon contrat (stratégie d'alliance et développement, accès aux nouvelles technologies, animation du collectif)
- Services mutualisés CDP (pilotage, management...) : mise en place perturbée par la crise sanitaire : pas de facturation prévue à la SEM du Grand Tourmalet et non réalisation des 2 missions d'accompagnement des stations prévues au Budget. Prestation SI réalisée et en ligne avec l'objectif
- Organisme de formation : baisse d'activité due à l'annulation de sessions de formation (marge à l'équilibre)
- Loyer et redevance de marque : poursuite des conditions contractuelles N-1 pour N'PY RESA en raison de la crise sanitaire (décalage d'un an vs BP CDP)
- Management fee : diminution de la refacturation à N'PY RESA grâce aux économies de personnel : absence de remplacement du poste de Comptable Skylodge et activité partielle des administratifs de décembre à avril (20%)

SAEM CDP

Compte de résultat (en k€)	Réal 2018/19	Réal 2019/20	Var %	Budget 2020/21	Att. 2020/21		Var %
					SAISON BLANCHE	N-1	
Chiffre d'affaires	1 258	1 140	-9%	1 373	1 074	-6%	-22%
Frais d'activité	-216	-101	-53%	-120	-86	-15%	-29%
Frais de personnel	-594	-555	-7%	-826	-661	19%	-20%
Domiciliation	-236	-391	65%	-313	-194	-50%	-38%
Système informatique	-134	-181	35%	-286	-200	11%	-30%
Total Charges	-1 181	-1 228	4%	-1 545	-1 140	-7%	-26%
Résultat courant avant impôt	77	-88	-214%	-172	-66	-25%	-62%
Impôt sur les sociétés	-23	0	-100%	0	0	-	-
Résultat Net	54	-88	-261%	-172	-66	-25%	-62%
Résultat Net hors Honoraires CDP	54	131	141%	-62	-41	-131%	-34%

Résultat prévisionnel déficitaire (-66k€) mais en amélioration vs Budget suite au plans d'économies et au moindre rythme de déploiement de la Compagnie des Pyrénées

- Frais d'activité : économies dues à la moindre activité de formation
- Frais de personnel : plan d'économies d'environ 165 k€
 - Report à 2021/22 du remplacement du Comptable Skylodge
 - Embauche décalée du DG Adjoint (octobre vs mai) : 6 mois de gain et du Responsable technique (avril vs mai) : 11 mois de gain
 - Activité partielle de décembre à avril quand possibilité (vs développement et gestion de la crise)
- Domiciliation : économies sur les honoraires de conseil externe (juridique...) prévus au Budget
- Informatique : décalage des dépenses de mise en place du nouvel outil de Business Intelligence

SAS N'PY RESA

Chiffre d'affaires de gestion (en k€)	Réel 2018/19	Réel 2019/20	Var %	Bud 2020/21	Att. 2020/21	Var %	Bud
			N-1		SAISON BLANCHE		
Eté+Hiver							
Forfaits remontées mécaniques							
Cartes No Souci	2 098	2 184	4%	2 207	364	-83%	-83%
Marges sur forfaits	439	427	-3%	408	100	-76%	-75%
Total	2 538	2 611	3%	2 615	465	-82%	-82%
Place de marché	255	267	5%	297	98	-63%	-67%
Skylodge	19	56	196%	170	2	-97%	-99%
Autres prestations							
Partenariats/Publicité	802	886	10%	867	432	-51%	-50%
Contribution N'Py à la communication	403	418	4%	426	426	2%	0%
Divers (régie publicitaire...)	255	246	-4%	281	209	-15%	-26%
Total	1 461	1 550	6%	1 574	1 067	-31%	-32%
TOTAL CA de gestion	4 272	4 484	5%	4 656	1 631	-64%	-65%

Forte baisse de l'activité (-65% vs Budget) suite à la fermeture des domaines skiables liée à la crise sanitaire

- Carte No Souci : hypothèse de maintien de 25% des abonnements renouvelés de l'année : estimation du % de clients choisissant l'option de maintien de l'abonnement en contrepartie de la 1^{ère} journée consommée la saison prochaine (autres clients : remboursement ou report de l'abonnement en 2021/22)
- Marges sur forfait : forte activité été des sites touristiques. Pas de commission facturée sur les forfaits hiver (remboursement)
- Place de marché : activité été et hiver
- Skylodge : niveau de commission en retrait lié au faible chiffre d'affaires de la filiale
- Partenariats : 50% de l'activité promotionnelle maintenue malgré la saison blanche
- Marché de services Communication : facturation de la prestation compte tenu des dépenses engagées d'avant saison
- Divers : maintien d'un volant d'activité satisfaisant grâce à la collaboration avec le CRT Occitanie (Carte Occ'ygène)

SAS N'PY RESA

Compte de résultat de gestion (en k€)	Réel 2018/19	Réel 2019/20	Var %	Budget 2020/21	Att. 2020/21	Var %	
					SAISON BLANCHE	N-1	Bud
Chiffre d'affaires	4 272	4 484	5%	4 656	1 631	-64%	-65%
Frais liés aux ventes	-314	-330	5%	-369	-100	-70%	-73%
Frais de personnel	-919	-921	0%	-963	-759	-18%	-21%
Domiciliation	-383	-479	25%	-356	-333	-30%	-6%
Système de vente	-468	-374	-20%	-657	-464	24%	-29%
Promotion	-1 492	-1 438	-4%	-1 630	-725	-50%	-56%
Autres charges	-429	-464	8%	-670	12	-103%	-102%
Total Charges	-4 006	-4 007	0%	-4 645	-2 370	-41%	-49%
Résultat courant avant impôt	266	476	79%	11	-738	-255%	-
Impôt sur les sociétés (yc int. fiscale)	-77	-139	81%	-3	0	-100%	-100%
Résultat Net	189	337	78%	8	-738	-319%	-
Dépréciation des titres		-300	-		0	-100%	-
Dépréciation du compte courant		-1 020	-		0	-100%	-
Résultat Net	189	-983	-619%	8	-738	-25%	-

Résultat très déficitaire lié à l'insuffisance de Chiffre d'affaires malgré les plans d'économies

- Frais liés aux ventes : coûts principalement variables liés à la baisse d'activité
- Frais de personnel : activité partielle de 70% environ de décembre à avril
- Système de vente : report des projets à 2021/22
- Promotion : report puis non engagement de frais depuis décembre suite aux annonces gouvernementales
- Autres charges : gain principalement lié à l'activité partielle de la SAEM CDP + Fonds de solidarité : hypothèse du dispositif standard Tourisme soit 433 k€ : 10 k€ en novembre puis 20% du CA N-1 de décembre à avril
- Dépréciation du C/C Skylodge : pas d'impact sur cet exercice (sous réserve de l'obtention d'un PGE pour Skylodge)

SAS SKYLODGE

Compte de résultat de gestion (en k€)	Réal 2018/19	Réal 2019/20	Var %	Budget revu 2020/21	Var %	Att. 2020/21		Var %
						SAISON BLANCHE	N-1	
Chiffre d'affaires	650	973	50%	1 580	62%	271	-72%	-83%
Coûts matières	-218	-259	19%	-463	79%	-9	-97%	-98%
Frais de personnel	-376	-334	-11%	-318	-5%	-49	-85%	-84%
Domiciliation	-559	-512	-8%	-468	-9%	-209	-59%	-55%
Sous-traitance commerciale et de gestion	-19	-64	239%	-88	38%	-2	-97%	-98%
Autres charges	-42	-297	607%	-296	0%	-296	0%	0%
Total Charges	-1 214	-1 466	21%	-1 634	11%	-566	-61%	-65%
Résultat courant avant impôt	-564	-493	-13%	-55	-89%	-295	-40%	438%
Impôt sur les sociétés	0	138	-	0	-100%	0	-100%	-
Résultat Net	-564	-355	-37%	-55	-85%	-295	-17%	438%

Forte baisse de l'activité (-83% vs Budget) suite à la fermeture des domaines skiables et aux restrictions d'ouverture de l'établissement liés à la crise sanitaire (CA hors produits exceptionnels de 55 k€)

Résultat très déficitaire lié à l'insuffisance de Chiffre d'affaires malgré les plans d'économies

- Coûts matières : coûts variables liés à la baisse d'activité
- Frais de personnel : activité partielle depuis le début de la saison avec arrêt des contrats à partir de mars
- Domiciliation : plans d'économies sur les charges compressibles (avec loyer à 0 sur l'exercice)
- Sous-traitance commerciale et de gestion : coûts variables liés à la baisse d'activité
- Autres charges : pas d'économies sur ce poste (amortissements et frais financiers principalement)
- NB : fonds de solidarité pris en compte à hauteur de 177 k€ (soit 10 k€ en octobre et novembre, puis 20% du CA N-1 de décembre à avril)

SAEM Compagnie des Pyrénées

Point sur les autorisations de souscription de prêt garanti par l'ETAT pour la SAEM COMPAGNIE DES PYRENEES et ses filiales SAS NPY RESA et SAS SKYLODGE

N'Py – Confidentiel - Mise à jour Mars 2021

- SAEM CDP : 0 € compte tenu des augmentations de capital passées et futures
- SAS NPY RESA : 2 millions € (PGE Saison Crédit Agricole)
- SAS SKYLODGE : 200 000 € (PGE Saison Crédit Agricole et Crédit Coopératif, Prêt Tourisme BPI) avec autorisation à donner pour le blocage du C/C détenu par N'PY RESA au sein de la filiale en garantie sur la durée des prêts

SAEM Compagnie des Pyrénées

Proposition d'augmentation de capital social en numéraire à hauteur de 270.000 euros avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des Départements des Hautes Pyrénées, de l'Ariège et des Pyrénées Orientales ; Conditions et modalités, faculté de donner pouvoir au Conseil d'administration pour finaliser l'opération (recueillir les fonds, modifier ou proroger les délais de souscription et de libération des fonds) ; modification corrélative des articles 6.1 et 6.2 des statuts ;

Augmentation de capital

		Nbre de parts initial	%	Montant initial	Nouvelles actions	Montant reçu/payé	Nbre de parts final	Montant final	%
Collectivités locales	CD Pyrénées Atlantiques	3 029	7,86%	302 900		0	3 029	302 900	7,35%
	SIVU du Tourmalet	3 029	7,86%	302 900		0	3 029	302 900	7,35%
	SICLA (SIVOM de l'Ardiden)	1 794	4,66%	179 400		0	1 794	179 400	4,35%
	Région Occitanie	11 557	30,00%	1 155 700		0	11 557	1 155 700	28,04%
	Mairie de Cauterets	441	1,14%	44 100		0	441	44 100	1,07%
	Syndicat du Pic du Midi	441	1,14%	44 100		0	441	44 100	1,07%
	CD Hautes-Pyrénées				900	90 000	900	90 000	2,18%
	CD Ariège				900	90 000	900	90 000	2,18%
	CD Pyrénées Orientales				900	90 000	900	90 000	2,18%
Privés	SPL Peyragudes	3 029	7,86%	302 900		0	3 029	302 900	7,35%
	SEML Piau Engaly	441	1,14%	44 100		0	441	44 100	1,07%
	PG INVEST	2 470	6,41%	247 000		0	2 470	247 000	5,99%
	CDC	11 557	30,00%	1 155 700		0	11 557	1 155 700	28,04%
	SAFIDI	441	1,14%	44 100		0	441	44 100	1,07%
	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées	294	0,76%	29 400		0	294	29 400	0,71%
	TOTAL	38 523	100,00%	3 852 300	2 700	270 000	41 223	4 122 300	100,00%

SAEM Compagnie des Pyrénées

Proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés ;

N'Py – Confidentiel - Mise à jour Mars 2021

SAEM Compagnie des Pyrénées

Proposition de nomination des Départements des Hautes Pyrénées, de l'Ariège et des Pyrénées Orientales en qualité d'administrateurs ;

SAEM Compagnie des Pyrénées

Au 8 mars 2021 le conseil d'administration est
composée de 18 membres

ADMINISTRATEURS
SPL PEYRAGUDES représentée par Monsieur Michel PELIEU
SPL PEYRAGUDES représentée par Monsieur Serge DE PECO
SIVU du Tourmalet représentée par Monsieur Claude CAZABAT
SIVU du Tourmalet représentée par Monsieur Pascal ARRIBET
SICLA représentée par Madame Annie SAGNES
SICLA représentée par Monsieur Laurent GRANDSIMON
DEPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES représenté par Sylvie MEYZENC
DEPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES représenté par Monsieur André ARRIBES
SEM PIAU ENGALY représentée par Monsieur Jean MOUNIQ
SAFIDI représentée par Monsieur Christian CAUSSIDERY
Mairie de CAUTERETS représentée par Monsieur Jean-Pierre FLORENCE
Syndicat Mixte du Pic du Midi représentée par Monsieur Jean-Louis CAZAUBON
PG INVEST représentée par Monsieur Frédéric CHOUHOURT
Caisse des Dépôts et Consignations représentée par Madame Caroline DUBOIS
Madame Caroline CARTALLIER (CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION)
Caisse d'Epargne Midi Pyrénées représentée par Monsieur Alain CARPE
REGION OCCITANIE représentée par Monsieur Michel BOUSSATON
REGION OCCITANIE représentée par Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON

SAEM Compagnie des Pyrénées

Suite à l'adoption des nouveaux statuts et pacte d'actionnaires lors de l'AGE du 8 mars 2021 prenant en compte l'évolution de la gouvernance et le projet d'entrée au capital de nouveaux actionnaires,

le nombre d'administrateurs :

- doit être porté à 9
- répartis par zone géographique
- Il doit être créé une assemblée spéciale composée du GROUPE 65 ainsi qu'un collège composé de la SPL PEYRAGUDES et de la SEM PIAU ENGALY pour le GROUPE 65 et un collège composé des « privés » : SAFIDI, PG INVEST et CAISSE D'EPARGNE

Etant rappelé que la REGION OCCITANIE et la CDC détiennent 2 postes, le Département 64 1 poste, l'assemblée spéciale du GROUPE 65 détiendra 2 postes, chaque collège créé 1 poste

SAEM Compagnie des Pyrénées

En conséquence, cela entraîne la démission des administrateurs suivants à acter lors du prochain conseil d'administration prévu le 16 avril 2021:

- 1 poste détenu par le Département 64
- Les deux postes détenus par le SIVU DU TOURMALET
- Les deux postes détenus par le SICLA
- Les deux postes détenus par la SPL PEYRAGUDES
- La SEM PIAU ENGALY
- Le syndicat du PIC du MIDI
- La Mairie de CAUTERETS
- PG INVEST
- SAFIDI
- CAISSE D'EPARGNE

Etant rappelé aux collectivités territoriales et groupements qu'elles doivent se réunir pour désigner leurs futurs représentants

SAEM Compagnie des Pyrénées

Concomitamment à ces démissions, seront cooptés (nomination provisoire jusqu'à l' AG de ratification) au poste d'administrateurs pour le temps restant à courir des mandats des administrateurs démissionnaires

lors du prochain conseil d'administration du 16 avril 2021:

- Pour le GROUPE 65:
 - 2 représentants issus de l'Assemblée spéciale composée :
 - du SIVU DU TOURMALET
 - du SICLA
 - de la Mairie de Caunterets
 - du Syndicat du PIC du Midi
 - 1 représentant issu du collège composé de la SPL PEYRAGUDES et de la SEM PIAU ENGALY
- Pour les Privés
 - 1 représentant issu du collège composé de SAFIDI, PG INVEST et CAISSE D'EPARGNE
- La Région OCCITANIE a toujours deux postes ainsi que la CDC
- Le Département 64 a également 1 poste

SOIT UN CONSEIL D'ADMINISTRATION RECOMPOSE DE NEUF MEMBRES

(sous la condition que chaque organe délibérant ait désigné leur représentant au sein du conseil d'administration, de l'assemblée spéciale et des collègues)

SAEM Compagnie des Pyrénées

sera enfin proposé lors du conseil d'administration du 16 avril 2021 la nomination au poste d'administrateurs:

- Pour le GROUPE 65
 - Le Département des Hautes Pyrénées
- Pour le GROUPE 66
 - Le Département des Pyrénées Orientales
- Pour le GROUPE 09
 - Le Département de l'ARIEGE

Lors de ce prochain conseil d'administration, ces 3 départements devront être agréés en qualité de futurs actionnaires de la SAEM,

Dès leurs entrées au capital de la SAEM, le nombre d'administrateurs sera porté à 12

Etant rappelé que la nomination au poste d'administrateur se fait par AG

SAEM Compagnie des Pyrénées

Il est rappelé que tous les membres au sein de l'assemblée spéciale ainsi qu'au sein des collèges qui ne seront pas désignés représentants au sein du Conseil d'administration de la SAEM se verront proposés un poste de **censeur**.

SAEM Compagnie des Pyrénées

Proposition de nomination de Monsieur Jean-Pierre PONCET-
MONTANGE en qualité de censeur ;

SAEM Compagnie des Pyrénées

Nomination de Monsieur Régis LIGNON en qualité de Directeur
Général Délégué conformément aux articles 12 et 19 des
statuts et en qualité de représentant de la SAEM COMPAGNIE
DES PYRENEES au sein de la SAS FONCIERE DES
PYRENEES ;

Questions diverses

N'Py – Confidentiel - Mise à jour Mars 2021